

42 - Programme d'animation d'été 2016 - Quartiers d'été - Animations Enfance - Jeunesse - Famille

M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur : Depuis 2003, la Ville de Besançon a mis en place un programme d'animations estivales diversifiées destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles. Cette offre s'inscrit dans une volonté d'accès aux loisirs pour tous, notamment les publics ne partant pas en vacances.

Ces actions de proximité proposées par la Direction Vie des Quartiers sont mises en œuvre, pour certaines d'entre elles, en partenariat avec d'autres services municipaux et des associations sportives, culturelles et d'éducation populaire.

Leurs interventions sont complétées par le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» adopté lors du Conseil Municipal du 14 janvier 2016 qui vise à favoriser l'accès de tous et notamment des familles les plus modestes aux accueils de loisirs de proximité et aux départs en vacances.

1 - Quartiers d'été

Il s'agit pour les structures de quartier (maison de quartier, associations...) d'intervenir «hors les murs» et d'aller au plus près des habitants notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

* **6 séances de cinéma plein air** «Un Eté au Ciné - Passeurs d'Images» assuré par l'Ecran Mobile /Ligue de l'Enseignement et financé dans le cadre du Contrat de Ville à hauteur de 9 000 € pour la part Ville (Conseil Municipal du 30 mars 2015).

* **31 spectacles de plein air** pour un montant total de 19 721 €, dont 25 spectacles pour un montant de 15 911 € pour les quartiers d'été et 6 spectacles pour un montant de 3 810 € dans le cadre de Vital'Eté, qui fait l'objet d'une délibération à ce même Conseil Municipal.

* **des animations familiales de plein air et de proximité** dans les quartiers de Planoise, Montrapon Fontaine Ecu, Grette Butte, Palente-Orchamps et Clairs-Soleils.

2 - Animations enfance - jeunesse - famille

2.1 - Les accueils de loisirs et séjours enfance - jeunesse

Les accueils de loisirs, les accueils de jeunes et les centres de vacances accueillent collectivement les enfants et les jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

Les accueils de loisirs et de jeunes

Les accueils de loisirs et de jeunes l'été, ce sont :

* **36 accueils de loisirs/jeunes** : 11 maternels, 15 élémentaires et 10 adolescents, organisés par des structures associatives (13 organisateurs).

* **Des fonctionnements adaptés aux besoins** : journée, demi-journée ou encore à la semaine, avec repas ou sans repas. Des accueils de loisirs multi-activités ou thématiques, de nombreuses sorties, des mini-camps, des séjours...

* **Des soutiens financiers de la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs** (notamment par le Contrat Enfance Jeunesse), de l'Etat ou du Département du Doubs selon les structures.

* **Deux journées inter-accueils de loisirs** organisées au fort de Bregille les jeudis 21 juillet et 18 août par les Francas du Doubs dans le cadre de leur délégation de service public. Une soirée conviviale pour l'ensemble des équipes bisontines (animateurs/ directeurs) est également prévue le mercredi 27 juillet au Fort de Bregille.

2.2. - «Anim'Été jeunes»

Les structures municipales (Maisons de Quartier Grette-Butte, Planoise, Montrapon-Fontaine Ecu) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes - espaces jeunesse pour organiser des activités destinées aux adolescents de 12 à 17 ans (sorties, séjours...) sous le nom d'«Anim'Été Jeunes». Dans ce cadre, des partenariats ont été également noués avec des structures associatives.

Il est précisé que cette opération est pilotée par la Coordination Jeunesse et Inter'Âges de la Direction Vie des Quartiers. En conséquence, les moyens humains et financiers correspondants sont placés sous la responsabilité de cette dernière pendant la période considérée.

La programmation Anim'Été jeunes :

• 13 Sorties

Une programmation de 2 sorties hebdomadaires (le mercredi en journée et le vendredi en après-midi) pour des activités de loisirs éducatifs : parc aquatique, visite de Neuchâtel, baignades en lacs, escalade, canoë, via ferrata, équitation... avec une capacité d'accueil de 18 à 30 jeunes par sortie. En complément de ces sorties, une journée de formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) sera proposée ainsi qu'un événement festif le samedi 27 août à Chamars en lien avec la Direction des Sports et le Pôle Culture et Tourisme. Cette journée sera l'occasion de présenter des talents et les savoir-faire des associations de jeunes.

• 6 Sorties Flash (2 jours, 1 nuit)

Une programmation de sorties avec des activités culturelles et de plein air en (visite de Freiburg en Allemagne, Paris, Lyon, Neuchâtel...).

• Accueils jeunes

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse des structures tiendront 2 à 3 fois par semaine des temps de permanence et d'échanges sur les activités et projets des jeunes et pourront également participer aux animations en pied d'immeuble proposées par les maisons de quartiers.

*** Dispositif favorisant la prise d'autonomie**

- Dispositif A Tire d'Aile :

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès aux loisirs des jeunes Bisontins. En échange d'une action d'utilité sociale de 8 heures à 40 heures, une aide aux projets de loisirs et de vacances de 30 € à 300 € est attribuée par la Ville sous forme de chèques vacances (ANCV). Pour information, pendant l'été 2015, 108 jeunes âgés de 14 à 25 ans ont bénéficié du dispositif pour un montant de 8 730 €.

- Séjours autonomes :

Les accueils de jeunes - espaces jeunesse seront également des lieux où les jeunes de 18 à 25 ans pourront solliciter un prêt de matériel pour leurs départs en vacances et si besoin solliciter le dispositif A Tire d'Aile pour compléter le financement de leur projet.

2.3 - Les actions familles : sorties et séjours

Plusieurs actions sont prévues à destination des familles :

- **les sorties «Vadrouilles et Promenades» :**

Les structures municipales (Planoise, Grette - Butte, Montrapon - Fontaine Ecu et Battant - Bains Douches) en lien avec les associations de quartier, mutualisent leurs moyens financiers et leurs ressources humaines et mettent en place une programmation de 8 sorties familiales pendant l'été. C'est l'occasion de détente, de loisirs sportifs et culturels sans oublier la découverte du patrimoine régional ou de proximité (La ferme des lamas à Mamirolle, jardin fantastique à Lons-le-Saunier, Chalon dans la Rue, Maisons comtoises à Nancray...).

Cette offre est complétée de 4 balades nocturnes à la Citadelle, laquelle réservera sur chacune de ces visites, 15 places au public accompagné par les maisons de quartier. En 2015, 195 familles ont bénéficié de cette offre pour un budget de 3 244 € hors personnel et recettes usagers déduites (Vie des Quartiers).

- **séjours vacances avec les «tickets loisirs vacances»**

Les maisons de quartier comme les structures associatives et les services sociaux accompagnent les ménages modestes dans leurs projets de vacances.

Le réseau des établissements d'accueils éligibles à ce dispositif est calé sur les structures régionales agréés VACAF (sites acceptant les Aides aux Vacances Familiales) soit plus 140 centres de vacances agréés en Bourgogne - Franche-Comté.

A noter que la Ville a des accords avec trois opérateurs, les PEP à Malbuisson, le CLAJ de La Batailleuse à Rochejean et La Roche du Trésor à Longeville Mont d'Or, afin que ces derniers puissent proposer une offre complète (hébergement, pension, transport et animation) à des tarifs abordables. Cela permet par exemple de lever la difficulté du déplacement pour les familles les plus modestes.

- **les séjours en familles d'accueil :**

Le service Vacances de l'AFB -Association des Familles de Besançon- organise des séjours pour enfants en famille d'accueil.

La Ville propose de renouveler son soutien à l'AFB en 2016 avec une subvention de 2 500 €.

En cas d'accord, la somme de 2 500 € sera imputée sur la ligne 65.422/6574.CS 47041.

2.4 - Le dispositif d'aides aux familles «Tickets Loisirs Vacances»

Un des objectifs des «Tickets Loisirs Vacances» est de favoriser la mixité sociale et lutter contre les inégalités d'accès des enfants et des familles aux loisirs sportifs, culturels et éducatifs ainsi qu'aux départs en vacances.

Ce dispositif créé en 2009 est actif durant toute l'année pour ce qui concerne les départs en vacances mais est limité à la période des vacances d'été pour les accueils de loisirs.

En 2015, la Ville a consacré 39 093 € pour accompagner les familles bisontines en fonction de leur quotient familial :

- 19 939 € pour les accueils de loisirs et camps (248 familles et 328 enfants)
- 14 598 € pour les séjours vacances en famille (66 familles et 151 enfants)
- 4 556 € pour les séjours dans une famille accueillante (49 familles et 73 enfants).

Propositions

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Quartiers d'été pour 2016 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, est invité :

- à approuver la programmation 2016,
- à décider d'attribuer une subvention complémentaire de 2 500 € à l'Association des Familles de Besançon,
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions avec les prestataires et intervenants concernés (séances cinéma et spectacles de plein air, tickets loisirs, dispositif A Tire d'Aile),
- à autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF du Doubs, de l'Etat, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de soutenir le programme d'animations d'été.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté à l'unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, M. GONON, M. FAGAUT, M. ACARD et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.